

PME-TPE : VALORISEZ VOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL AVEC ENVOL

Publiée le mercredi 27 Mai 2015 - Énergies et développement durable

Vous êtes une PME de **moins de 50 salariés** ? Vos clients commencent ou vous demandent déjà de prouver vos performances dans les domaines de l'environnement : eau, énergie, déchets, transports...

Vous cherchez à réduire vos risques et dépenses et minimiser les impacts de

vos activités ?

Vous souhaitez **faire reconnaître et prouver votre performance environnementale** à vos clients ?

Avec EnVol – Engagement volontaire de l'entreprise pour l'environnement - innovez et entrez dans une démarche de progrès simple, accessible à tous avec une reconnaissance officielle.

Plus de 100 entreprises ont déjà obtenu le label EnVol.

Rejoignez l'action régionale afin de **former un référent environnement au sein de votre entreprise et d'être prêt pour obtenir le label EnVol** (4 jours à consacrer d'ici la fin de l'année).

La formation se décompose de la façon suivante :

- 2 journées de formation collective à l'environnement les 15 et 22 octobre 2015
- 1,5 jour d'atelier collectif le 5 novembre novembre 2015 puis le 19 novembre matin : au cours de ces ateliers vous commencerez à renseigner les documents nécessaires à l'obtention du label pour votre entreprise
- 0,5 jours d'accompagnement individuel (date à choisir entre décembre 2015 et février 2016). Le formateur viendra dans votre entreprise pour vous aider à finaliser le dossier de demande d'EnVol.

Le coût de cette formation est de 1 820 euros nets/participant. Possibilité de prise en charge par votre OPCA.

Pour participer à cette formation, **inscrivez-vous avant le vendredi 2 octobre 2015** (attention au délai de traitement par votre OPCA parfois supérieur à 15 jours).

Pour tout savoir sur cette formation, [cliquez ici et découvrez la fiche complète \(http://gard.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/se-developper-durablement/adopter-une-strategie-qse-durable-3\)](http://gard.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/se-developper-durablement/adopter-une-strategie-qse-durable-3).

Contact

Priscille Julien

Tél. 04 66 879 883

priscille-julien@nimes.cci.fr